



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Collecte des points d'apport volontaire

PRECOVAL

Parc d'activités de la semaille

348 Rue de la Semaille

27300 BERNAY

Tél : 02 32 43 14 75

SOLUTION DE BASE

Lot n°1 : collecte et transport des colonnes d'apport volontaire d'emballages

Prix HT

1.1	Collecte point d'apport volontaire emballages en C 0,25	Collecte des points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire, en fonction du remplissage, avec une fréquence minimum d'une fois toutes les 4 semaines	BPU Part fixe	Pour 1 colonne/mois
1.2	Collecte point d'apport volontaire emballages en C 0,5	Collecte des points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire, en fonction du remplissage avec une fréquence d'une fois tous les 15 jours.	BPU Part fixe	Pour 1 colonne/mois
1.3	Collecte point d'apport volontaire emballages en C 1	Collecte des points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire, en fonction du remplissage avec une fréquence d'une fois par semaine.	BPU Part fixe	Pour 1 colonne/mois
1.4	Collecte point d'apport volontaire emballages, au tonnage	Prix à la tonne en plus du forfait de base	BPU Part variable, prix unitaire	Tonne
1.5	Mise en place d'une colonne		BPU Prix unitaire	Pour 1 colonne
1.6	Collecte d'une colonne sur demande		BPU Prix unitaire	Pour 1 colonne

Complété par le candidat,

A le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » et du cachet de la société

Lot 2 : collecte et transport des colonnes d'apport volontaire d'ordures ménagères

Prix HT

2.1	Collecte point d'apport volontaire Ordures ménagères en C 0.5	Collecte des points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire, en fonction du remplissage avec une fréquence d'une fois tous les 15 jours.	BPU Part fixe	Pour 1 colonne/mois	39,00 €HT
2.2	Collecte point d'apport volontaire Ordures ménagères en C 1	Collecte des points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire, en fonction du remplissage avec fréquence d'une fois par semaine.	BPU Part fixe	Pour 1 colonne/mois	49,00 €HT
2.3	Collecte point d'apport volontaire Ordures ménagères en C 2	Collecte des points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire, en fonction du remplissage avec une fréquence de deux fois par semaine	BPU Part fixe	Pour 1 colonne/mois	98,00 €HT
2.4	Collecte point d'apport volontaire Ordures ménagères, au tonnage	Prix à la tonne en plus du forfait de base	BPU Part variable, prix unitaire	Tonne	13,90 €HT
2.5	Mise en place d'une colonne		BPU Prix unitaire	Pour 1 colonne	133,00 €HT
2.6	Collecte d'une colonne sur demande		BPU Prix unitaire	Pour 1 colonne	200,00 €HT

Complété par le candidat,

A Thiverval-Grignon, le 28/11/2025

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » et du cachet de la société

Youri IVANOV - Président

lu et approuvé

Sepur
 SAS au Capital de 2 000 500
 ZA du Pont de la Garenne - Route des Nourrices
 78650 THIVerval-GRIGNON
 N° SIRET 350 669 500 00012
 APE 3811Z
 01 30 79 20 00 - ssepur@sepur.com